



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FRANCE RELANCE
Objectifs atteints
pour la mesure de modernisation des abattoirs**

Paris, le 17 septembre 2021

Le plan France Relance visait à soutenir la modernisation des abattoirs grâce à des investissements matériels ou immatériels dans les outils d'abattage sur le territoire national, notamment pour améliorer la protection animale et les conditions de travail des opérateurs. Cette mesure, ouverte le 15 décembre 2020, a rapidement rencontré un vif succès, en répondant à un besoin avéré d'investissement dans la filière viande. Le dépôt des dossiers est désormais clos auprès de FranceAgriMer pour la France métropolitaine. En quelques mois, 132 dossiers ont d'ores et déjà été sélectionnés et les comités de sélection continueront de se réunir pour traiter les dossiers déposés mais non-instruits.

Outre-Mer : Le dépôt des dossiers reste possible, pour lesquels une procédure dédiée sera mise en place afin de permettre aux porteurs de projets de finaliser le dépôt des dossiers qu'ils ont initiés.

Grâce aux projets déjà sélectionnés, cette mesure contribue notablement à l'amélioration de la protection animale, avec notamment, à ce jour, 46 projets incluant des dispositifs de contrôle par vidéosurveillance. De plus, ces projets ont déjà contribué à la création de 390 emplois et à la formation de plus de 1215 employés. Les aides attribuées s'échelonnent à ce stade de 3 000 euros à 2 millions d'euros, avec une moyenne de 640 000 euros, s'adressant à des projets de toute dimension économique et à des abattoirs de tous types (animaux de boucherie, volailles et multi espèces).

Enfin, ce plan de modernisation des abattoirs a également pour rôle clé de soutenir les projets valorisant les produits des filières de proximité, pour conforter les activités d'élevage dans l'ensemble du territoire et l'alimentation locale.

« Les abattoirs sont des maillons essentiels de notre chaîne agricole et des acteurs clés de nos territoires. Si nous voulons plus de viande de qualité et de proximité, il est essentiel de continuer d'investir dans la modernisation de ce réseau français d'abattoirs. Les projets soutenus par France Relance apporteront une contribution majeure à l'amélioration de la protection animale, à la structuration et à la compétitivité des filières viandes, tout en améliorant les conditions de travail des

opérateurs en abattoir. Plus largement, la modernisation de ces outils d'abattage participe de la valorisation de la production des éleveurs et de la montée en gamme de nos filières. » a déclaré Julien Denormandie.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture